



GREEN FUTURE

BANQUE D' IDÉES

RHIZOME



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

This project has been funded with support from the European Commission under the Erasmus+ Programme. This Publication [Communication] reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein. 2021-1-FR01-KA220-ADU-000026574

INITIATIVE	
Nom de l'initiative	BIO POUSSE - Un dispositif de test d'activité agricole en grandeur réelle, avant installation.
Courte description	<p>Le dispositif de test agricole désigne une entité fonctionnelle, coordonnée, réunissant l'ensemble des conditions nécessaires au test d'une activité agricole. Il offre à des porteurs de projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● un cadre légal (hébergement juridique, fiscal, social et comptable) permettant l'autonomie de la personne – fonction « couveuse » ; ● des moyens de production (foncier, matériel, bâtiments...) – fonction « pépinière » ; ● un dispositif d'accompagnement et de suivi – fonction « accompagnement ». <p>Cette fiche concerne plus précisément cette fonction d'accompagnement.</p> <p>Deux lieux permanents existent dans deux communes de la Manche : Lingreville et Courcy (6 porteurs de projet en octobre 2023).</p> <p>Le test d'activités est aussi réalisé dans une exploitation agricole existante (1 projet en octobre 2023) ou directement chez les porteurs de projet (5 en octobre 2023)</p> <p>La structure coopérative Rhizome (coopérative d'activités et d'emploi) assure le portage juridique et l'accompagnement des porteurs de projet.</p> <p>Ce dispositif concerne en majorité des porteurs de projet non issus du milieu agricole, dans des démarches</p>

	d'insertion ou de reconversion.
CRITÈRES	
<p>Viabilité économique et financière du projet</p> <p><i>(Le projet assure-t-il un flux régulier de fonds et génère-t-il des revenus pour maintenir et poursuivre le travail des organisations ?)</i></p>	<p>Chaque entrepreneur participe au financement des outils mutualisés au niveau de la coopérative Rhizome selon un pourcentage de son chiffre d'affaires (11%).</p> <p>La coopérative d'activités et d'emploi Rhizome bénéficie également de subvention des collectivités locales et réalise des prestations d'accompagnement.</p>
<p>Compatibilité de l'investissement avec les instruments de planification urbaine et le temps nécessaire à l'obtention des permis, des concessions et des avis préparatoires à son démarrage</p> <p><i>(Le projet est-il cohérent avec la planification urbaine de sa ville et prévoit-il le temps nécessaire pour disposer des documents et des concessions nécessaires à sa mise en œuvre ?)</i></p>	<p>Quand les lieux tests sont portés par des collectivités dans la fonction pépinière, le temps de validation du projet, de mise en place (acquisition des terrains, achat de matériel, construction éventuellement de bâtiments) et la recherche de porteurs de projet peut durer de 2 à 4 ans.</p> <p>Lorsque le test se déroule chez l'entrepreneur ou un agriculteur accueillant, si l'entrepreneur est prêt à entrer en test, la mise en place peut prendre de 1 à 3 mois.</p>
<p>Cohérence dans le cadre du profil stratégique</p> <p><i>(Clarté dans l'identification des parties prenantes et des bénéficiaires, du territoire, du besoin que vous voulez contribuer à satisfaire, du changement que vous voulez générer.)</i></p>	<p>Les finalités sont de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - promouvoir et faciliter l'accès au métier de paysan notamment pour les personnes non issues du milieu agricole et à l'entrepreneuriat - favoriser la transmission des savoirs et savoir-faire professionnels - participer au renouvellement des générations d'agriculteurs - développer la notion d'entreprise partagée en agriculture - Contribuer au développement de l'emploi et de l'activité rurale pour une revitalisation des campagnes. - Contribuer à la fourniture de produits d'origine biologique pour le territoire et les établissements scolaires
<p>Durabilité et cohérence dans le cadre du profil organisationnel</p> <p><i>(Détails des ressources clés comme les</i></p>	<p>Une relation de confiance doit se construire entre l'accompagnateur et l'entrepreneur car Rhizome porte la responsabilité juridique, fiscale, comptable de l'activité. L'accompagnateur doit identifier les besoins (et pas</p>

<p><i>compétences, le modèle organisationnel, les permis et/ou les autorisations nécessaires)</i></p>	<p>uniquement répondre aux attentes). L'accompagnateur est épaulé par les fonctions supports (comptable en interne, chargée administrative) pour les déclarations propres à l'activité (label bio, aides de la Politique Agricole Commune, douanes si vente de cidre ou bière par exemple...).</p>
<p>Cohérence du profil économique-financier</p> <p><i>(Ressources financières internes et externes nécessaires. Éléments de coûts, éléments de recettes, évolution des coûts et des recettes)</i></p>	<p>Au niveau de Rhizome :</p> <p>Les recettes proviennent de subventions des collectivités locales, de la vente de produits et services, d'une contribution de chaque entrepreneur en test.</p> <p>Pour les entrepreneurs en test,</p> <p>Les charges directement liées à l'activité sont : les coûts de fonctionnement du lieu (entretien des bâtiments, du matériel, énergie...) et les coûts de fonctionnement de la coopérative Rhizome (accompagnement, comptabilité...)</p>
<p>Échelle de l'idée du projet dans le temps et l'espace</p> <p><i>(Durabilité économique et perspectives de continuité et de développement de l'idée de projet, clarté dans la définition des solutions pour l'obtention de ressources et la poursuite des activités)</i></p>	<p>Le contrat qui lie l'entrepreneur en test et la CAE dure 1 an et est renouvelable 2 fois, auquel est associé un contrat pédagogique qui permet de valider les objectifs d'apprentissage du test.</p> <p>Chaque année, un bilan est réalisé, et le contrat est renouvelé si accord des deux parties.</p> <p>Quand l'activité génère suffisamment de recettes, l'entrepreneur peut se rémunérer via un contrat salarié.</p>
<p>Flexibilité et dynamisme de l'entrepreneur</p> <p><i>(Capacité de l'entrepreneur potentiel à s'adapter à l'évolution du marché et des conditions socio-territoriales)</i></p>	<p>Par la formation à la posture entrepreneuriale, l'entrepreneur devient autonome dans le développement de son activité ce qui le rend plus apte à s'adapter à l'évolution du marché.</p> <p>L'accompagnement réalisé par la coopérative facilite son adaptation et son insertion socio-territoriale. Le partenariat avec le territoire et ses différents acteurs y contribuent également.</p>
<p>Faisabilité et efficacité attendues</p> <p><i>(Facteurs clés qui renforcent la faisabilité commerciale, en relation avec les contraintes et les particularités du secteur d'intervention, capacité du projet à</i></p>	<p>La faisabilité commerciale de l'espace test agricole nécessite un fort ancrage territorial avec un soutien des collectivités locales, une forte coopération avec les agriculteurs du territoire et leur organisation. Le portage par un centre de formation en agriculture de proximité est également un facteur de réussite.</p> <p>L'espace test permettant de tester son activité en grandeur réelle dans un cadre collectif et sécurisant</p>

atteindre les objectifs fixés)

permet de :

- Vérifier la faisabilité de l'activité (capacité de production, demande de la clientèle, concurrence)
 - Vérifier la viabilité de l'activité (tester ses prix, tester la rentabilité)
 - Vérifier la compatibilité de l'activité avec ses aspirations professionnelles et privées
- Pour une meilleure réussite des projets et de leur insertion locale.

